



# Salle de quilles Place St-Eustache

## 5<sup>e</sup> Tournoi régional

Sous-sol du Centre d'achat Place St-Eustache

367, Boul. Arthur-Sauvé St-Eustache, Québec Tél. : (450) 473-7017

### Règlement

1. Inscriptions à partir du lundi 2 septembre 2024.
2. Chaque équipe joue 6 parties au total des quilles abattues.
3. Le coût d'inscription est de **360\$ par équipe** et devra être payé avant le début des rondes.
4. Pour inscrire une équipe et réserver les rondes, l'équipe devra **fournir un dépôt minimum de 120\$**. La moyenne de l'équipe sera gelée lorsque le dépôt sera donné **et** les preuves de moyenne des joueurs de l'extérieur seront reçues.
5. **Le capitaine devra apposer sa signature sur la feuille d'inscription en guise d'acceptation de la moyenne de ses joueurs.** Le calcul des moyennes sera à l'arrière de la feuille d'inscription.
6. Le choix des rondes se fera sur la base de : premier dépôt payé = premier choix.
7. L'handicap d'équipe est de **65%** basé sur **1225**, qui est le maximum pour une équipe de 6 joueurs. **Maximum 75 quilles** d'handicap par partie.
8. Les moyennes de tournoi seront cumulatives avec un minimum de 9 parties jouer par joueurs.
9. En cas d'incapacité d'un joueur à jouer ses parties, l'équipe jouera avec 100% de la moyenne du joueur pour une ronde. Le joueur devra être remplacé pour les autres rondes par un joueur de moyenne égale ou inférieure. Si l'équipe ne trouve pas de joueur, le joueur sera remplacé par un **Dummy de 10% de moins que la moyenne inscrite du joueur manquant**. Ce règlement sera applicable dans une même équipe pour un maximum de 2 joueurs.
10. S'il y a 3 joueurs ou plus (dans une même équipe) qui sont dans l'incapacité de jouer leurs parties, nous prendrons la moyenne de chacun des joueurs **moins 10%** dès la 1<sup>ère</sup> ronde. Les joueurs devront être remplacés pour les autres rondes par des joueurs de moyenne égale ou inférieure.
11. **En cas d'incapacité d'un joueur de jouer la finale, on mettra la moyenne du joueur moins 10%.**
12. **Un joueur arrivant en retard ne pourra jouer sa partie si le premier carreau des 2 équipes est terminé. On mettra sa moyenne.**
13. **Une équipe pourra être disqualifiée si elle est en retard sans avoir donnée des nouvelles.**
14. Si un joueur se blesse pendant la partie, on comptera ses carreaux joués + la moyenne du joueur divisé par 10 pour les carreaux restants. **Ex :** Pour un joueur de 177 la moyenne, on comptera 17 pour les carreaux restant de la partie.
15. Le tournoi se joue un carreau à la fois.
16. La ligne noire est obligatoire et fonctionnelle. Si un joueur la dépasse, il perd son lancer. En cas de défectuosité, celui-ci sera fermé, mais les autres demeureront en fonction. Pour l'allée sans détecteur, s'il y a discorde entre les deux capitaines, le quilleur reprendra sa boule et le salon verra à mettre un juge de ligne.
17. Les allées seront pigées au hasard avant chaque ronde. Les équipes changent d'allées à chaque partie (Allées paires vers la droite, impaires vers la gauche). Ce règlement pourra être modifié afin d'éviter de faire jouer une équipe seule.
18. Pour changer d'allées, les joueurs devront attendre que **toutes les équipes** aient terminés de jouer avant de ramasser leurs boules.
19. Déroulement avant chaque ronde : 15 minutes avant le début de chaque ronde, les capitaines pigeront leurs allées de départ au hasard.
20. Qualifications : les 16 équipes avec le plus haut total de quilles abattues passeront en demi-finale le dimanche 9h00 et joueront trois (3) parties.
21. Demi-finale : les 8 équipes avec le plus haut total de quilles abattues après 3 parties passeront en finale.
22. Finale dimanche 13h00 : les 8 équipes joueront 3 parties.

23. Pour déterminer le gagnant, toutes les équipes en finale auront une bourse (basé sur 32 équipes) :
- |                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>ère</sup> position : 2100\$ | 5 <sup>e</sup> position : 540\$ |
| 2 <sup>e</sup> position : 1260\$   | 6 <sup>e</sup> position : 480\$ |
| 3 <sup>e</sup> position : 900\$    | 7 <sup>e</sup> position : 420\$ |
| 4 <sup>e</sup> position : 660\$    | 8 <sup>e</sup> position : 360\$ |
24. Les bourses seront ajustées selon les ventes des tirages du joueur de la ronde.
25. Une bourse sera également attribuée à l'équipe finissant en 1<sup>ière</sup> position des qualifications (120\$). S'il y a égalité entre 2 équipes, l'argent des bourses seront divisées à part égales entre les 2 équipes.
26. Parties parfaites : Un montant de 120\$ (divisible) est réservé pour les parties parfaites réalisées lors des qualifications et de la demi-finale. (Sujet à révision selon ventes de billets)
27. Pour être éligible au Tournoi régional Place St-Eustache, un joueur doit jouer dans une ligue et avoir au moins vingt-quatre (24) parties de joué dans celle-ci. Si le joueur ne joue pas dans une ligue lors du tournoi, nous prendrons la moyenne de l'année précédente.
28. Les joueurs provenant d'une autre salle de quilles devront **obligatoirement** fournir une preuve de moyenne de **toutes les ligues et salons dans lesquels ils jouent**.
29. La moyenne des joueurs jouant dans d'autres salles de quilles pourra être modifiée selon la difficulté du salon dans lequel ils évoluent. Nous pourrions également tenir compte des parties jouées antérieurement à la Salle de quilles Place St-Eustache pour établir la moyenne d'un joueur provenant de l'extérieur. Le coefficient de difficulté entre les salons est basé sur la moyenne générale des salons (avec une marge d'erreur de +/-5)
- Exemple :** (Applicable à partir de la 2<sup>ème</sup> édition)  
 Coefficient de majoration de Mascouche à St-Eustache : -8  
 Roger a une moyenne de ligue de 219 à Mascouche et il a 1110 quilles abattues en 6 parties à St-Eustache.  
 Roger s'inscrit au Tournoi régional 4<sup>e</sup> édition  
 Sa moyenne sera calculée comme suit :  
 $219 - 8 = 211$  (Ajustement pour le salon d'origine)  
 $211 \times 6 = 1266$  (Compensation pour les parties manquantes pour une moyenne de tournoi)  
 $1200 + 1110 = 2310$        $2310 / 12 = 192$
- Roger aura donc 192 de moyenne pour le tournoi.**
30. La moyenne maximale pouvant être affectée à un joueur suite aux ajustements est de 260.
31. Lorsqu'un joueur aura 12 parties de tournoi et plus de jouées, sa moyenne sera calculée avec ces parties de tournoi.
32. Si un joueur ne se présente pas durant le tournoi, l'équipe le mettra absent pour la première ronde sans pénalité et devra acquitter la somme du joueur manquant de 60\$ avant la fin de la première ronde si celui-ci ne l'avait pas déjà payé. Cependant, l'équipe devra trouver un autre joueur de moyenne égale ou inférieure pour jouer les autres rondes. Si l'équipe ne trouve pas de joueur, le joueur sera remplacé par un Dummy de 10% de moins que la moyenne inscrite du joueur manquant.
33. Si une quille est tombée et qu'un joueur joue sa boule sans s'en apercevoir, le résultat de la boule sera compté il ne recommence pas son lancer. En revanche, si une quille est tombée et que le joueur s'en aperçoit avant de jouer, il pourra faire replanter la ou les quilles.
34. Si le joueur lance sa boule et que la mécanique s'enclenche accidentellement, le joueur doit recommencer son lancer.
35. En tout temps, les joueurs du tournoi doivent se comporter d'une façon correcte :
- Pas de langage vulgaire
  - Comportement adéquat envers l'entourage
  - Respect de l'équipement, des employés, etc...
  - Pas d'état d'ébriété
  - Ne pas jouer au vidéo poker en même temps que jouer dans le tournoi.
36. Tout joueur ne respectant pas le règlement #35 pourra être expulsé du tournoi. Voir règlement #9 pour le remplacement d'un joueur.
37. **Seules les personnes responsables auront droit de décision, les capitaines sont les seuls à pouvoir consulter le comité.**
38. Les points seront comptés par le système de marqueur électronique. Seuls les membres du comité feront des corrections.

39. Advenant le cas où il y aurait égalité entre 2 équipes lors des qualifications et lors de la demi-finale, l'équipe qui aura joué le plus haut simple sera l'équipe gagnante.
40. Advenant le cas où il y aurait égalité lors de la finale, les bourses seront divisées entre les équipes à part égales.
41. **Il n'y aura pas de pratique avant le début des parties.**
42. La salle de quille verra à rafraîchir les allées avant chaque 2 rondes.
43. Les organisateurs verront à ne pas faire jouer une équipe seule sur une paire d'allées.
  - a. Soit mettre une équipe Dummy
  - b. S'il n'y en a pas, mettre un responsable pour la vérification.
44. Si jamais il y a un problème majeur : (Ex : panne d'électricité, tempête de neige, etc...), il y aura consultation des organisateurs du tournoi et de la direction de la salle de quilles pour la prise de décisions.
45. Tout organisateur faisant partie du tournoi aura droit de regard ou pourra vérifier le calcul des moyennes de joueurs.
46. Tous les autres règlements sont les mêmes que ceux de la salle de quilles.

Comité organisateur : Mario Guindon et Nathalie Paquette

Direction de la salle de quilles Place St-Eustache : Élise Houle